

Liaison A605 Cerexhe-Heuseux-Beaufays dite CHB : rétroactes du projet

11 décembre 2007

L'idée de réaliser une liaison autoroutière entre les autoroutes E40 (Bruxelles-Aachen) et E25 (Liège-Luxembourg), de Cerexhe-Heuseux à Beaufays, remonte à 1969. Une zone de réservation fut inscrite à cet effet au plan de secteur de la région liégeoise adopté en 1987 et ce, malgré l'avis défavorable de la Commission régionale d'aménagement du territoire (CRAT).

Ce projet de liaison provoqua un mouvement d'opposition au sein de la population qui se structura en créant le Groupement CHB (www.groupementchb.com, membre de la fédération Inter-Environnement Wallonie) au début des années 1980.

En 2001, Activités Environnement Trooz, Inter-Environnement Wallonie et le Groupement CHB organisaient une conférence de presse commune pour présenter leur analyse du dossier (résumé : http://www.iewonline.be/IMG/pdf/33_CHBResume.pdf, document complet : <http://www.iewonline.be/IMG/pdf/CHBargumentaire IEW 2001.pdf>).

Pour résumer, cette analyse montre que le projet envisagé n'apporte pas de réponse satisfaisante aux problèmes de mobilité qu'il est censé résoudre et ne correspond pas aux critères d'une mobilité durable. De plus, ses incidences environnementales sont catastrophiques.

Depuis, le projet a néanmoins poursuivi son cours.

- En 2004, dans sa déclaration de politique régionale, le Gouvernement wallon s'engageait à « poursuivre la réalisation des derniers maillons du réseau autoroutier wallon », dont la liaison CHB.

- En 2005, la mission d'études complète du projet était confiée à la société momentanée BEG-BCT-AST (www.liasoncerexhebeaufays.be). Elle comprend les études d'avant-projet, l'élaboration du dossier de demande de permis d'urbanisme, les études de projet, l'assistance lors des adjudications et les études d'exécution.
- En 2006, l'étude d'évaluation des incidences sur l'environnement était confiée au Bureau d'études Pissart - Van der Stricht. Elle s'est clôturée en février 2007. Des réunions d'information préalables ont été organisées dans les communes de Soumagne, Trooz, Chaudfontaine et Fléron les 13, 14, 15 et 16 juin 2006. IEW a assisté à cette dernière réunion.
- En avril 2007, le budget, dont l'estimation était de l'ordre de 180 millions d'euros en 2006, a été très fortement revu à la hausse : 400 millions d'euros. Dans la foulée, le dossier était confié à la SOFICO (www.sofico.org). Un tel budget ne peut être dégagé que par le biais de prêts, notamment de la part de la Banque européenne d'investissements (BEI). A ce jour, le projet ne figure pas sur la liste des engagements envisagés de la BEI (<http://www.bei.org/projects/pipeline/idex.htm>).
- La demande de permis d'urbanisme était introduite le 11 mai 2007.
- Le Conseil wallon de l'environnement et du développement durable (CWEDD) remettait un avis défavorable sur l'opportunité environnementale du projet le 18 juin 2007 (http://www.iewonline.be/IMG/pdf/CWEDD_Avis_CHB_070618.pdf).

Durant ces dernières années, notre fédération a maintes fois exprimé son point de vue sur ce dossier et sur le thème plus large des nouvelles infrastructures routières.

- En octobre 2005, IEW publiait un dossier intitulé « nouvelles infrastructures routières et développement durable : l'impossible mariage » (<http://www.iewonline.be/spip.php?article308>).
- Le 18 octobre 2005, la fédération IEW et le groupement CHB co-organisaient une conférence de presse à laquelle participaient également sept autres associations ou collectifs confrontés à des projets de nouvelles infrastructures (auto)routières (http://www.iewonline.be/IMG/doc/CdeP_051018_Texte_pres_I EW.doc).
- En avril 2006, au cours d'une conférence de presse co-organisée avec le Groupement CHB, IEW présentait son analyse (http://www.iewonline.be/IMG/pdf/446_avis-chb_stratec_analyse_I EW_pc_060320.pdf) d'une étude socio-économique du projet réalisée en 2003 par Stratec. Une lecture critique du rapport de Stratec met en lumière certains éléments essentiels qui ne sont pas repris dans les conclusions de cette étude. A titre d'exemple, on citera le report de trafic sur des axes déjà très chargés (dont l'autoroute E40, important axe trans-européen est-ouest). Ou le faible gain en termes de kilomètres roulés (amélioration de l'ordre de 1/10.000ème).

- Le 14 août 2007, IEW introduisait une réclamation dans le cadre de l'enquête publique (http://www.iewonline.be/IMG/doc/CMR_PC_mcs_070814_college_Fleron_EIE_CHB.doc).
- Durant la semaine de la mobilité 2007, IEW réalisait un « tour de Wallonie des projets d'infrastructures routières » (<http://www.iewonline.be/spip.php?article976>). Dans ce cadre, une conférence-débat sur le thème « changements climatiques et mobilité » (http://www.iewonline.be/document/EP_PC_PPT_Chgclimatlight.pdf) était organisée à Retinne en collaboration avec le Groupement CHB.
- Durant cette même semaine, la fédération IEW déposait auprès du cabinet du Ministre de l'équipement un Appel à moratoire sur les projets de nouvelles infrastructures routières (http://www.iewonline.be/IMG/pdf/EP_PC_070919_Moratoire_routes-2.pdf) co-signé par 72 associations et parrainé par Jean-Pascal van Ypersele, professeur de climatologie et de sciences de l'environnement à l'UCL.